

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Location de places dans les parkings "Porte de Bordeaux" et "Front du Médoc"
 Décision - Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Contexte et finalité :

Dans le cadre de la phase 1 de la restructuration de l'Hôtel communautaire, plusieurs services ont été temporairement délocalisés. D'autres services vont être amenés à déménager dès mai 2010 pour permettre la phase 2 de ces travaux.

Afin de pouvoir assurer des places de stationnement aux personnels de ces différents services, il convient de louer :

- 20 places de parking supplémentaires maximum au sein du parking « Porte de Bordeaux »
- 20 places de parking maximum au sein du parking « Front du Médoc », et un espace permettant un stationnement d'environ 10 vélos.

Une convention spécifique pour 2010 ainsi qu'une convention cadre ont été rédigées pour chaque parking ; les conventions cadre seront utilisées les années suivantes pour intégrer les éventuelles modifications de tarifs.

La présente délibération a donc pour objet d'acter :

- la location des places de parking et l'achat des cartes d'abonnement pour les parkings « Porte de Bordeaux » et « Front du Médoc »
- les conventions cadre de location de places et d'achat de cartes avec PARCUB qui seront renouvelées chaque année avec les tarifs en vigueur
- les conventions spécifiques de location de places et d'achat de cartes pour 2010 avec les tarifs connus.

L'impact financier :

L'impact financier s'élève pour 2010 à partir du 1^{er} juin à 24490 € T.T.C.

Les places pour les vélos ne sont pas, pour 2010, soumises à abonnement.

L'impact financier pour les années suivantes comprendra cette somme de départ, sur un an, revalorisée des augmentations de tarifs.

Il convient toutefois de préciser que la Communauté Urbaine de Bordeaux verse chaque année une subvention d'équilibre à Parcub. Les sommes versées dans le cadre de la réservation de ces places de stationnement viendront en déduction de cette subvention d'équilibre.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le code des Marchés publics,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt que représentent ces locations de places pour le bon fonctionnement des services communautaires délocalisés,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

La Communauté Urbaine de Bordeaux décide la location des 20 places de parking supplémentaires maximum et l'achat des 20 cartes d'abonnement supplémentaires au parking « Porte de Bordeaux » ainsi que la location des 20 places de parking maximum, l'achat des 20 cartes d'abonnement pour véhicules légers et 10 cartes d'abonnement pour vélos au parking « Front du Médoc ».

ARTICLE 2 :

La Communauté Urbaine de Bordeaux valide les conventions cadre de location de places et d'achat des cartes avec PARCUB et les conventions spécifiques de location de places et d'achat des cartes pour la première année.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions cadre de location de places et d'achat des cartes avec PARCUB et les conventions spécifiques de location de places et d'achat des cartes pour la première année.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions à venir se rapportant au cadre des conventions de location de places et d'achat des cartes validées.

ARTICLE 5 :

La dépense résultant de la présente convention sera imputée au budget principal de l'exercice 2010, ainsi que des autres années, chapitre 011, article 6132, fonction 0204, CRB AA20.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 JUIN 2010**

PUBLIÉ LE : 7 JUIN 2010

M. MICHÈLE ISTE